



RAPPORT 2021 > AUVERGNE-RHÔNE ALPES

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2021 DE L'OPTL

> AUVERGNE-RHÔNE ALPES

AFT

17 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'Auvergne

Tél. 07 50 14 64 24

auvergnerhonealpes@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Auvergne-Rhône Alpes grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2021 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la Branche.....	9
La localisation des emplois	12
Les effectifs salariés.....	15
Les caractéristiques des emplois	18
La typologie des métiers	21
La démographie	24
La formation dans la Branche	29
La dynamique de l'emploi.....	34
La prospective globale pour la région	38

Edito

Cet édito du rapport OPTL dresse le bilan de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique au cours de l'année 2020, qui fût une année « particulière » et inédite avec l'apparition de la COVID-19.

En mars 2020, nous avons connu le premier confinement, ce qui a entraîné dans le pays et dans le monde un arrêt économique total, sans précédent.

Dans la branche du transport et de la logistique, une grande partie des salariés a continué à travailler. Les conducteurs routiers ont été mis en avant, par leur rôle essentiel pour subvenir aux besoins vitaux des Français.

Grâce à eux, les biens, les personnes, les malades ont continué à être transportés, les commerces, les usines, les hôpitaux à être approvisionnés. Avec parfois des conditions de travail difficiles : douches, sanitaires et restaurants fermés sur les autoroutes.

Pendant cette période, certaines activités du transport et de la logistique ont créé des emplois car l'activité s'est accrue et les habitudes de consommations se sont transformées : livraison du dernier kilomètre, drive, préparation de commandes, gestion logistique en entrepôt ...

En revanche, le transport de voyageurs a connu un arrêt total dans leur activité de transport scolaire, tourisme et grand tourisme. A l'heure d'aujourd'hui, ces entreprises peinent encore à retrouver une activité normale.

Dans tous les cas, ce fût l'occasion de mettre en lumière les métiers du transport et de la logistique. Pourtant, les entreprises éprouvent toujours des difficultés de recrutement et la pénurie de candidats s'est accrue depuis mars 2020.

A l'heure de l'écriture de ce rapport, la crise sanitaire n'est toujours pas derrière nous. Nous subissons des confinements et pics épidémiques qui ont des effets sur l'économie et la vie des entreprises du secteur.

Nous profitons de ce rapport pour féliciter les efforts des salariés de la branche, ainsi que l'AFT pour la rédaction de ce rapport et l'OPCO Mobilités pour sa contribution, qui rend possible la diffusion de ce rapport.

Président OPTL

Daniel ANDRE

Vice-président OPTL

Sébastien GIRON

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Auvergne-Rhône-Alpes, on met ainsi en évidence que :

- 50% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 56% des conducteurs routiers et grands routiers et 25% des conducteurs livreurs.
- 58% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 38% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 4% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

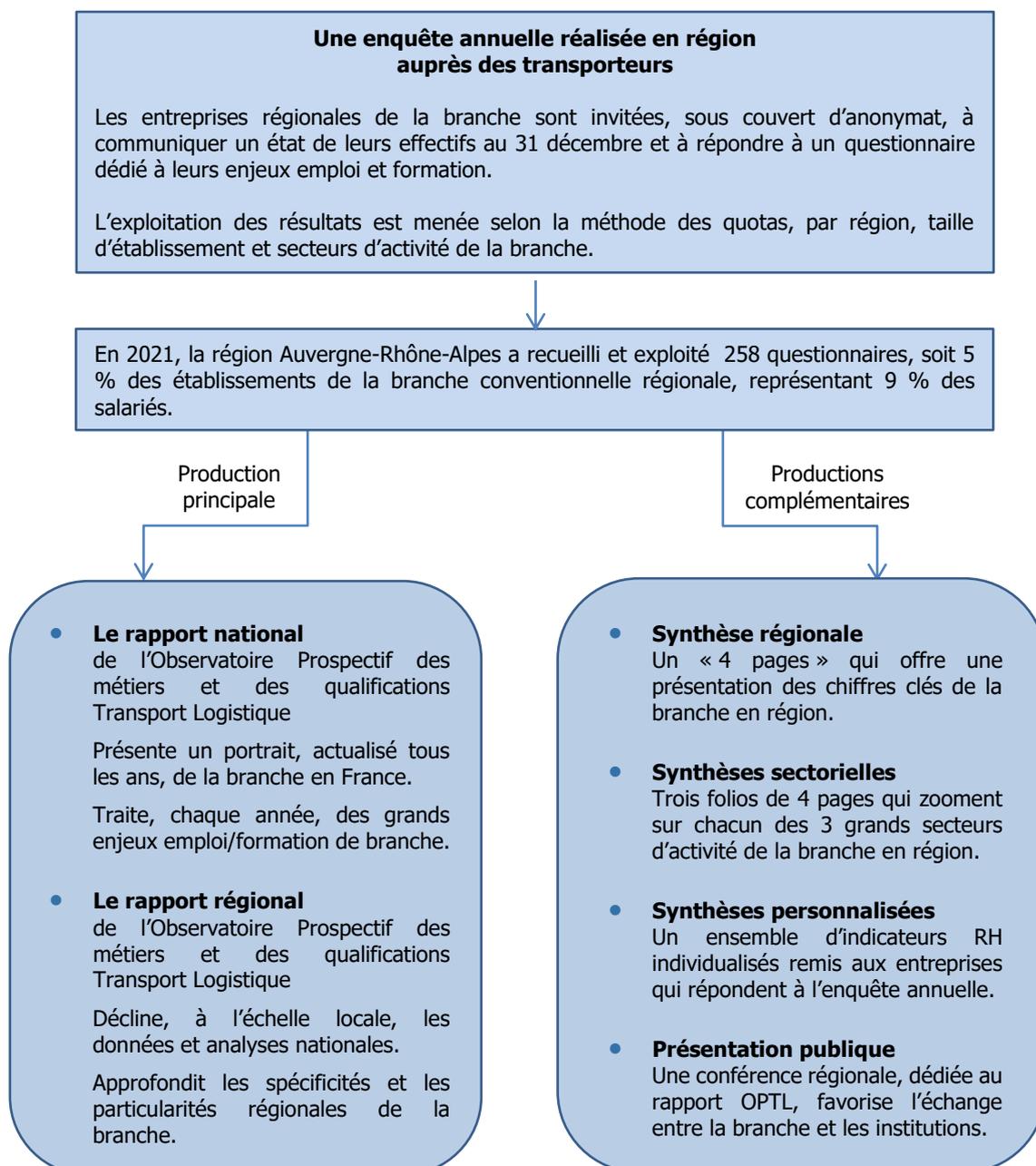
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2020

	Etablissements en région	Part des établissements	France
Transport routier de marchandises	3 255	61%	60%
Transport routier de voyageurs	381	7%	7%
Déménagement	152	3%	3%
Location	135	3%	3%
Auxiliaires de transport	676	13%	11%
Prestataires Logistiques	236	4%	4%
Transport sanitaire	535	10%	12%
Ensemble de la branche	5 369	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 381 établissements employeurs en région au 31 décembre 2020. Cette activité représente 7 % des établissements employeurs de la Branche en région comme en France.

Etablissements sans salarié par activité au 31 décembre 2020

	Etablissements en région	Part des établissements	France
Transport routier de marchandises	9 163	83%	84%
Transport routier de voyageurs	483	4%	5%
Déménagement	230	2%	2%
Location	135	1%	1%
Auxiliaires de transport	392	4%	4%
Prestataires Logistiques	175	2%	1%
Transport sanitaire	457	4%	3%
Ensemble de la branche	11 035	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 457 établissements sans salarié en région au 31 décembre 2020. Cette activité représente 4 % des établissements sans salarié de la Branche en région contre 3% en France.

1. Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2020

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Etablissements	7 805	9	20	7 834
Evolution 2019/2020	86%	-55%	-71%	83%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

16 404 employeurs ou indépendants

Le nombre d'établissements relevant de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport, mais n'employant pas de salarié, a fortement augmenté (+ 2 523) en 2020.

Cette croissance est observée dans le transport routier de marchandises qui concentre près de 83% des entreprises sans salarié en 2020. Ceci représente une croissance de +35% du nombre d'établissements sans salariés par rapport à 2019 et plus précisément sur le code APE 43.20Z « Autres activités de poste et de courrier ». La région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région dans laquelle les établissements sans salarié de cette activité sont le plus représentés et notamment dans les villes les plus densément urbanisées. Il s'agit notamment de la livraison à domicile qui a connu des pics d'activité notamment lors du premier confinement en 2020.

A contrario, le nombre d'établissements avec salariés a peu progressé en 2020 (+1%). L'augmentation est due principalement aux établissements avec salariés dans le transport routier de marchandises.

En revanche, on note une contraction régulière du nombre d'employeurs dans le transport routier de voyageurs (-11% en 2020).

Le niveau des défaillances d'entreprises est faible. En dépit de la crise sanitaire qui a bouleversé l'activité économique des entreprises de transport, tous les secteurs d'activités ont vu leurs défaillances d'entreprises se réduire très fortement en 2020. Ce nombre réduit est dû aux périodes de confinement qui ont affecté le fonctionnement des juridictions commerciales, et surtout aux évolutions réglementaires et aux aides exceptionnelles mises en place pour faire face à l'arrêt de l'activité et aux restrictions imposées aux entreprises par la gestion de l'épidémie Covid-19.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2020

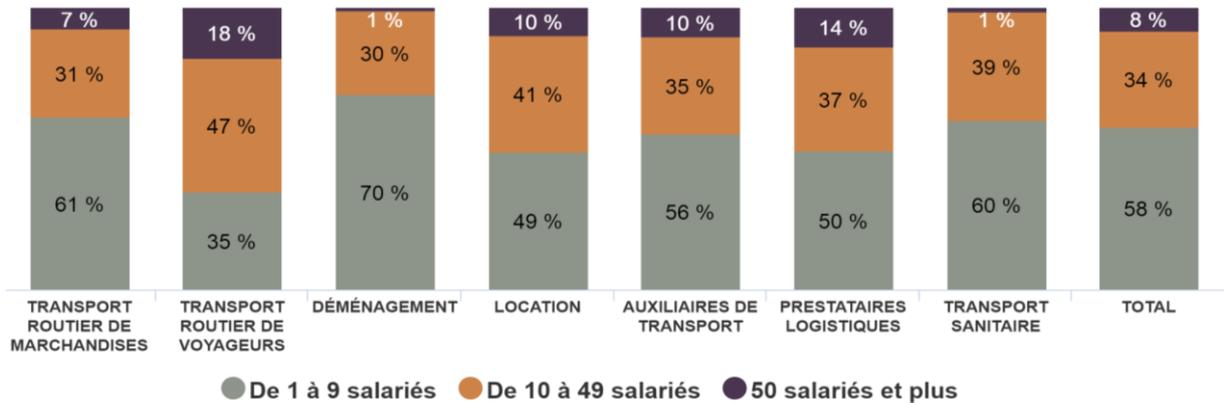
	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Etablissements	520	11	18	549
Evolution 2019/2020	-64%	-85%	-71%	-66%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...

Les caractéristiques des employeurs

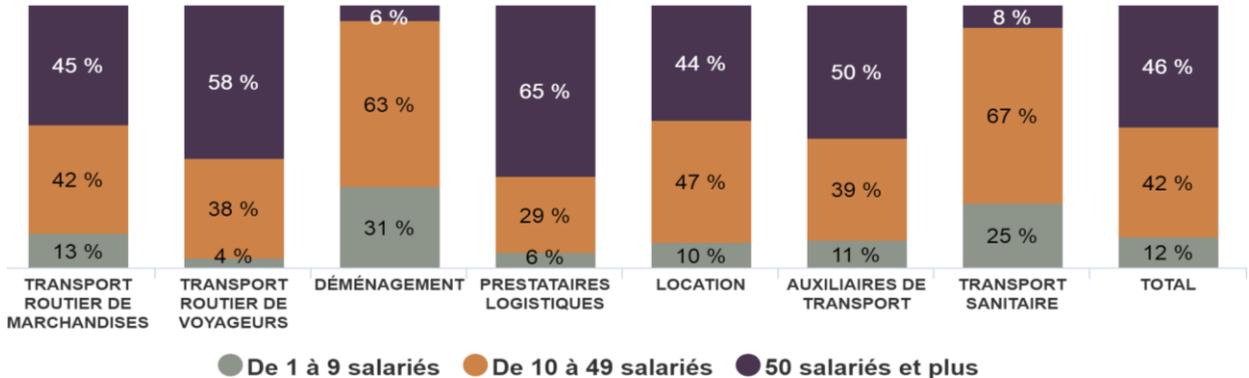
Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2020



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Au 31 décembre 2020, 70 % des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2020



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 42 % des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés.

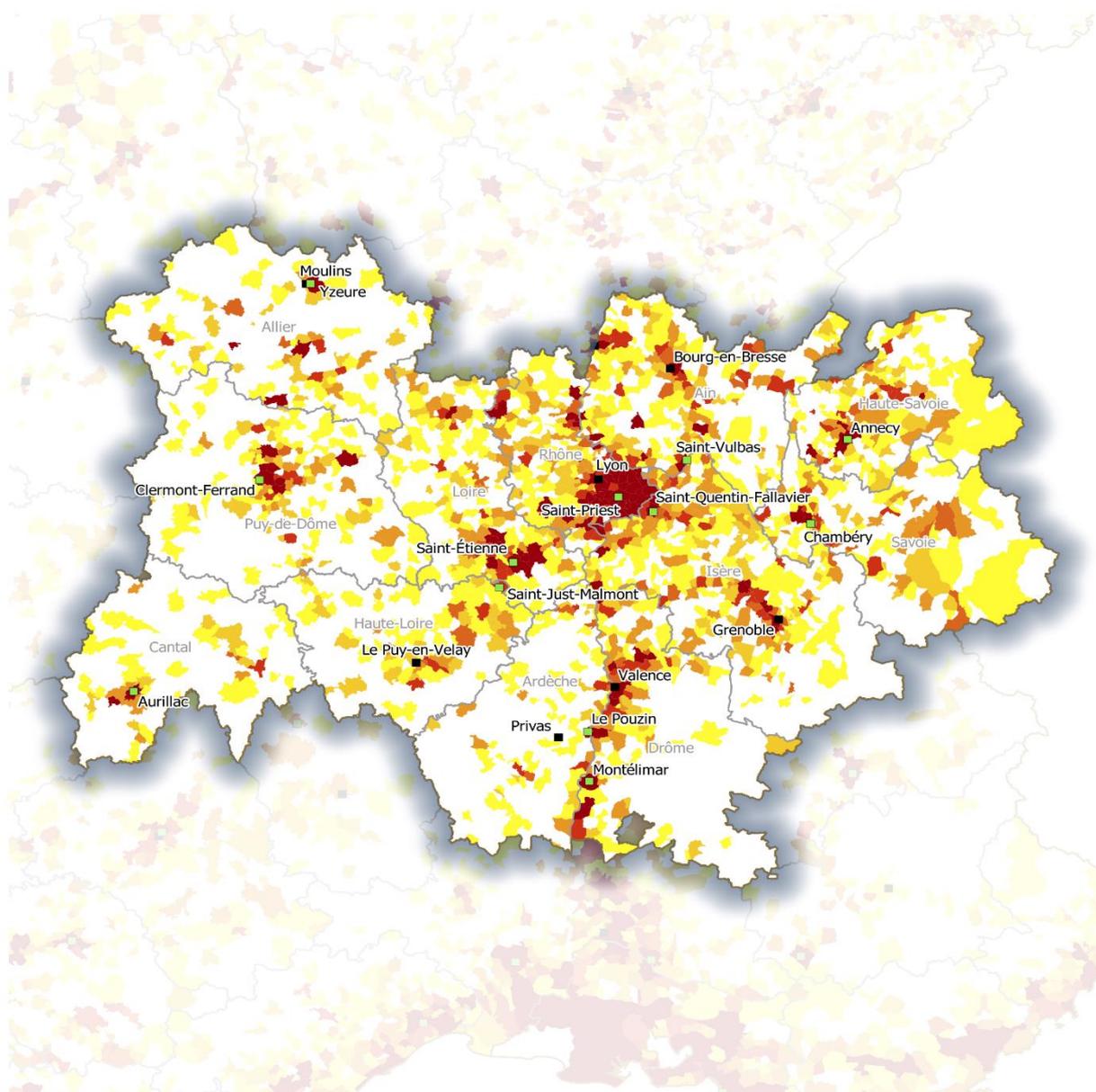
Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2020

	Auvergne	3	15	43	63	Rhône-Alpes	1	7	26	38	42	69	73	74
AUX	79	10	6	8	55	597	39	11	43	99	53	286	18	48
DEM	23	5	1	4	13	129	9	2	12	23	8	55	5	15
LOC	17	2	1	2	12	117	14	6	13	20	9	38	8	10
PRL	13	4	0	2	7	222	29	10	16	61	17	70	7	12
TRM	513	106	63	94	250	2742	223	67	242	486	323	1020	173	208
TRS	142	41	25	30	46	393	41	24	27	67	41	139	30	24
TRV	67	3	16	17	31	314	20	18	25	63	30	57	47	54
Branche	854	171	112	157	413	4515	374	137	378	819	480	1665	289	372

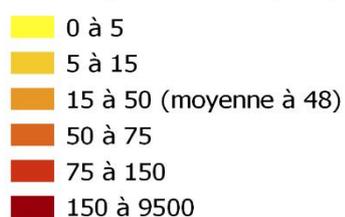
La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

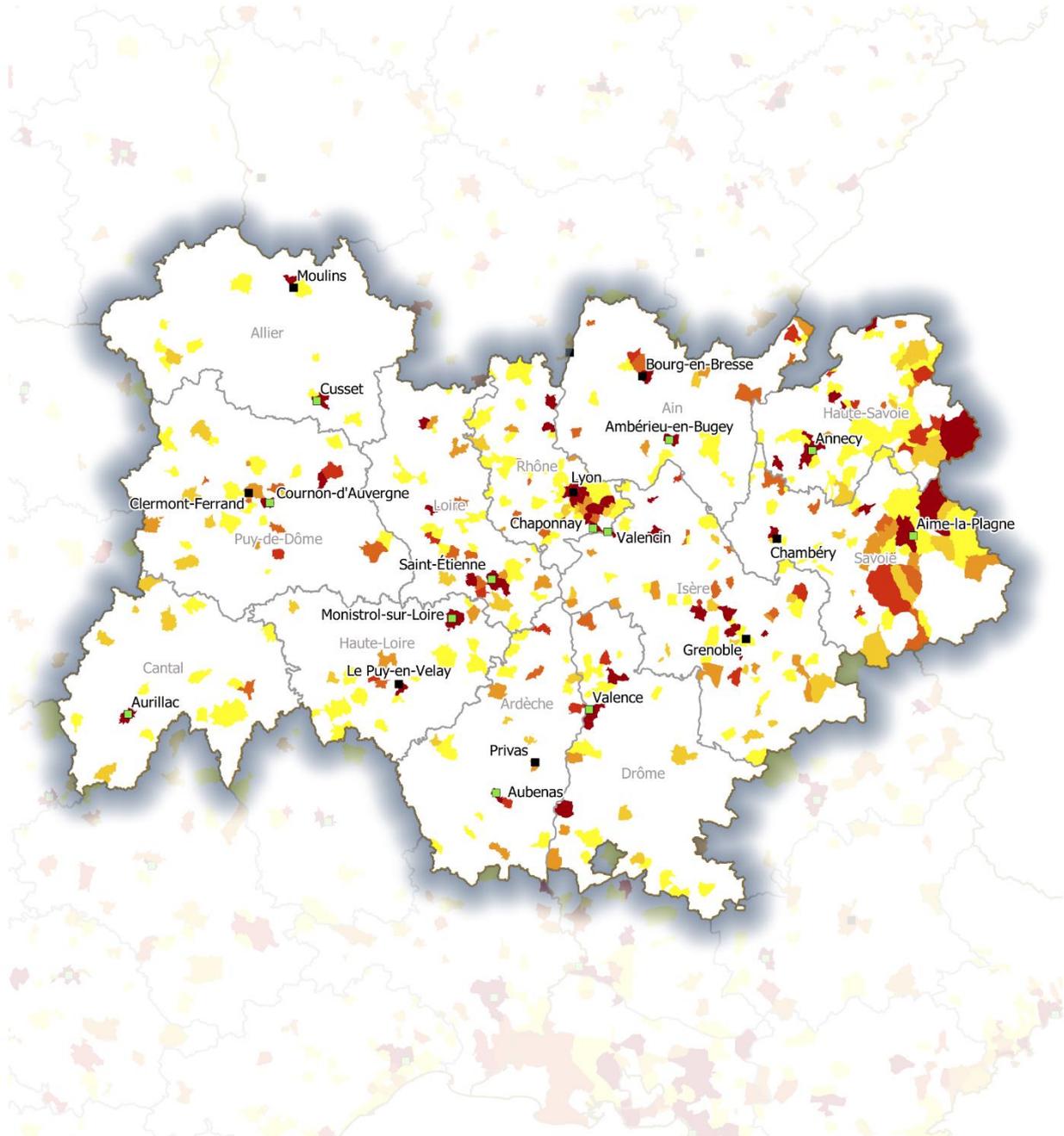


Salariés par commune (MAR)

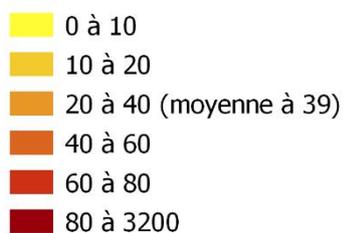


Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

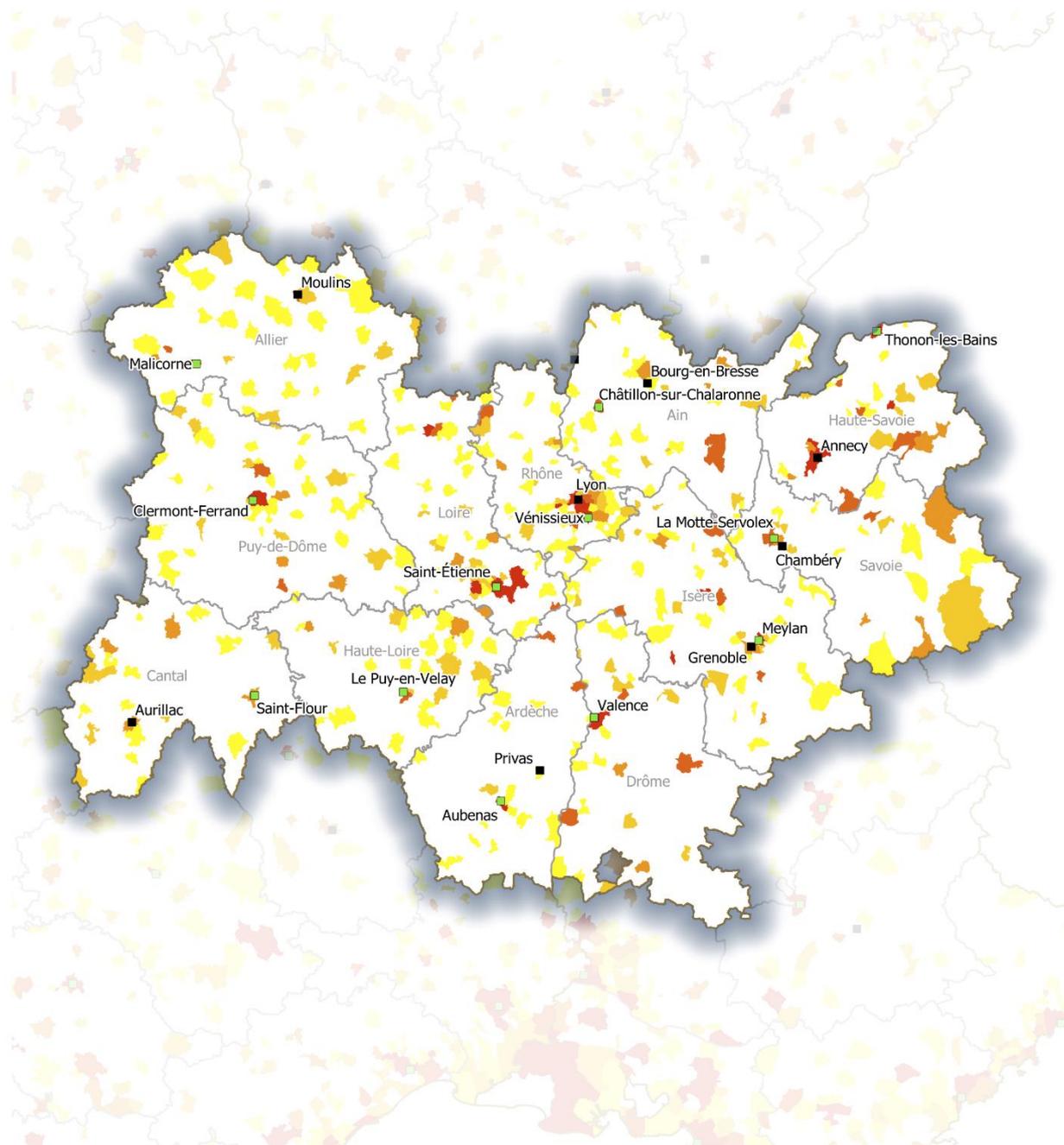


Salariés par commune (TRV)

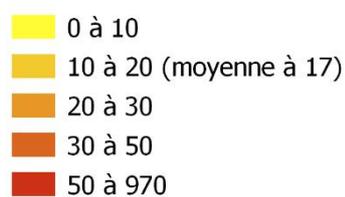


Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région



Salariés par commune (TRS)



Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2020

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	52 502	56%	53%
Transport routier de voyageurs	11 805	12%	13%
Déménagement	1 156	1%	1%
Location	2 721	3%	3%
Auxiliaires de transport	13 702	14%	14%
Prestataires logistiques	7 001	7%	6%
Transport sanitaire	5 641	6%	8%
Ensemble de la branche	94 529	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 13 702 salariés en région au 31 décembre 2020. Cette activité représente 14 % des effectifs de la Branche en région, comme en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2020

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	61 233	65%	68%
Exploitation Transport	10 435	11%	7%
Logistique – Manutention - Magasinage	11 549	12%	13%
Direction	3 080	3%	3%
Gestion	4 026	4%	5%
Ventes-Achats	1 073	1%	1%
Maintenance	1 486	2%	2%
Interprofessionnel	1 647	2%	1%
Ensemble des métiers	94 529	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 61 233 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2020. Cette famille de métiers représente 65 % des effectifs de la Branche en région, contre 68 % en France.

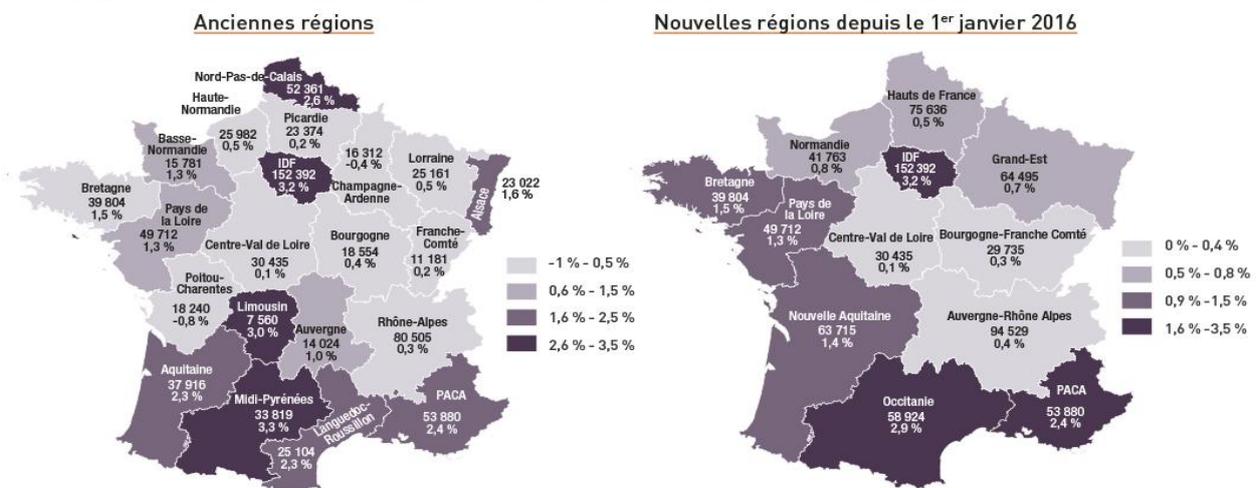
Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2020

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	61 233	10 %	10 %
Exploitation Transport	10 435	46 %	41 %
Logistique – Manutention - Magasinage	11 549	29 %	20 %
Direction	3 080	19 %	25 %
Gestion	4 026	79 %	77 %
Ventes-Achats	1 073	58 %	58 %
Maintenance	1 486	3 %	5 %
Interprofessionnel	1 647	66 %	74 %
Ensemble des métiers	94 529	21 %	19 %

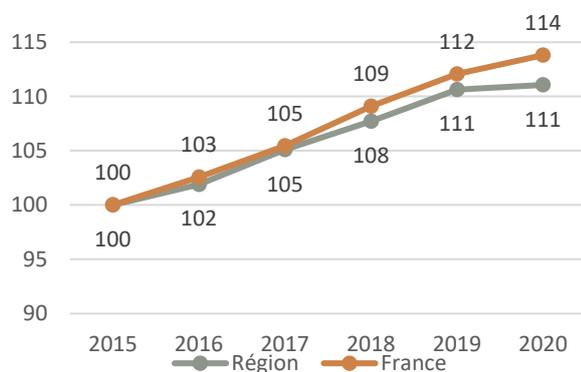
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 21 % de femmes occupent un emploi salarié dans la Branche en région au 31 décembre 2020 et 10 % d'entre elles sont conductrices tant en région Auvergne-Rhône-Alpes, qu'au niveau national.

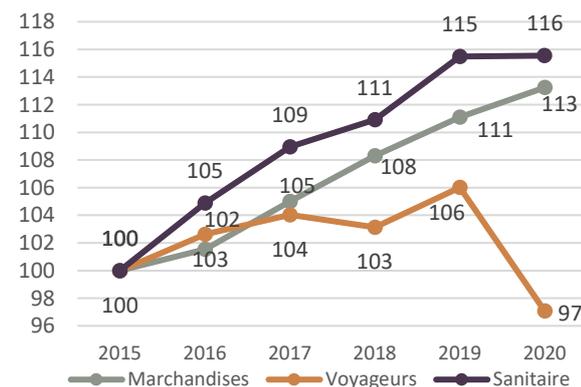
Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2020



1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2015)



2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2015)



+ 209 salariés en 2020 dans la branche

Plus de 200 emplois ont été créés en 2020 dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport, ce qui porte le nombre de salariés à 94 529 au 31 décembre 2020.

La branche voit son effectif salarié augmenter par rapport à 2019 lorsque sur la même période le nombre de salariés en France a diminué de 1,7% en 2020.

L'évolution positive depuis 2015 se poursuit et malgré la crise sanitaire continue de progresser. La branche ne cesse de créer des emplois depuis 2013, créant plus de 12 000 emplois en 7 ans.

Sur les cinq dernières années, l'élévation des effectifs a particulièrement bénéficié au transport sanitaire.

En revanche, nous notons que le transport de voyageurs se différencie avec une baisse des effectifs de 9%. Ce secteur a été fortement touché en 2020 avec l'arrêt total des lignes de ramassage scolaire, de tourisme et de grand tourisme.

En résumé, entre 2019 et 2020, les effectifs ont progressé de :

- +2% dans l'activité marchandises,
- -9% en transport de voyageurs,
- +1% en transport sanitaire.

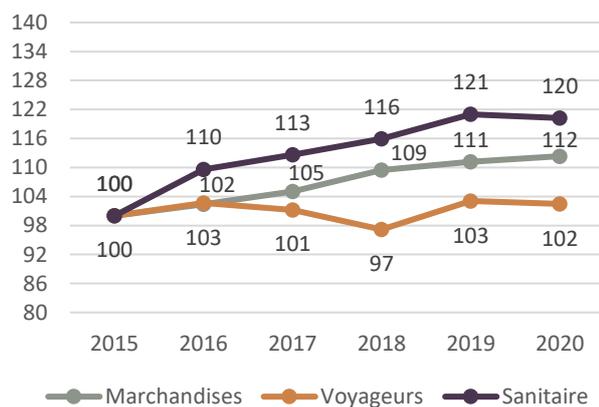
Augmentation de 1% du nombre de conducteurs en 2020

En 2020, 65% des salariés de la branche sont des conducteurs. Ils représentent la 1^{ère} famille professionnelle, à hauteur de 61 233 salariés.

Depuis 5 ans, le nombre de conducteurs a augmenté de plus de 6 100 conducteurs. Ce nombre a augmenté dans tous les secteurs. Néanmoins, on note un ralentissement de la croissance en 2020, par rapport aux années précédentes.

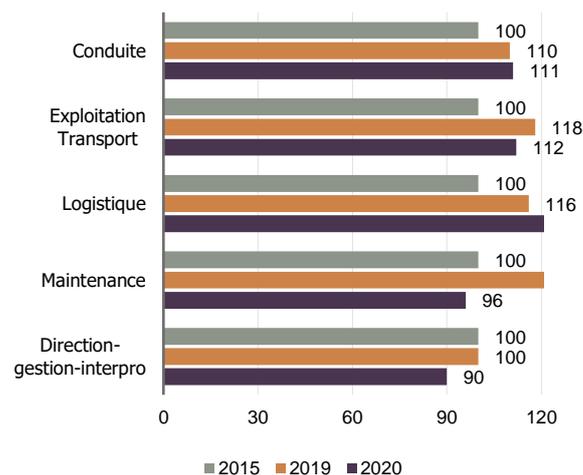
Le transport de voyageurs a connu également une hausse des conducteurs depuis 2015 avec une progression de 250 salariés. Néanmoins, en 2020, le transport de voyageurs a perdu 65 conducteurs en Auvergne-Rhône-Alpes.

3. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2015)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2015)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

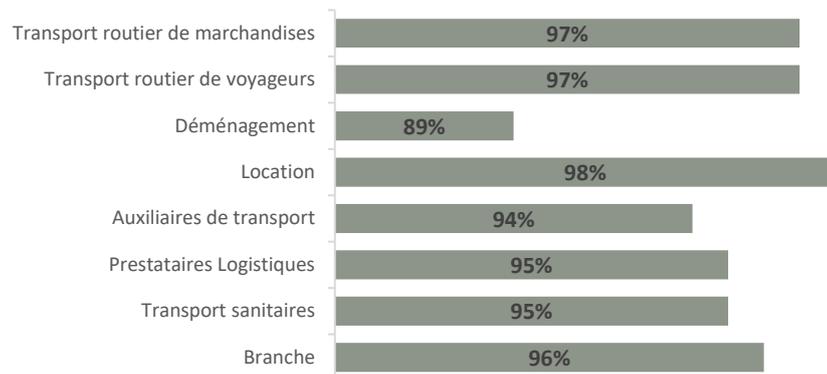
La croissance des effectifs salariés ralentit en 2020. Les emplois créés en 2020 l'ont été majoritairement dans la famille professionnelle logistique et conduite : +2 000 emplois en logistique, +367 emplois de conducteurs.

Nous constatons une baisse des effectifs sur les familles de métiers exploitation transport, maintenance et direction /gestion.

Cette même année, le nombre de salariés du transport de voyageurs baisse, ainsi que du secteur auxiliaire du transport et déménagement.

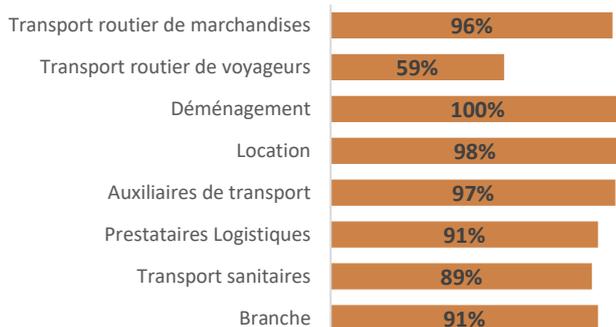
Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2020



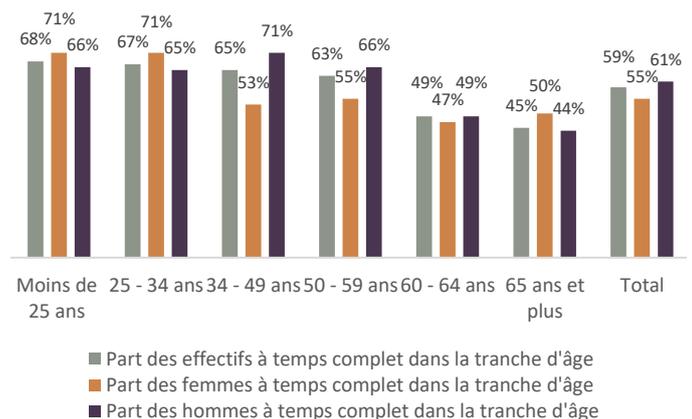
Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

59% des salariés dans le transport de voyageurs travaillent à temps complet

Plus de neuf salariés sur dix travaillent à temps complet dans la branche.

Et six salariés sur dix occupent un emploi à temps complet dans le transport de voyageurs. Le recours au temps complet est la norme dans la majorité des secteurs.

A noter que les femmes sont moins fréquemment à temps complet que les hommes (53%), néanmoins cette différence est moins accentuée que dans le reste de l'économie française (en 2020, l'écart y est de 19 points).

Même constat pour les plus de 60 ans qui sont moins nombreux à temps complet : 49% pour les 60-64 ans et 45% pour les 65 ans et plus.

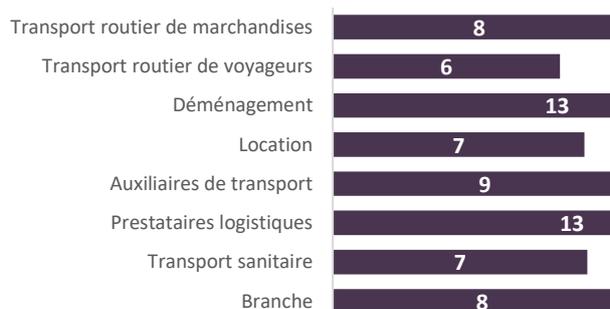
L'ancienneté moyenne est de 8 ans et demi au sein du même établissement

Nous constatons une stabilité depuis 9 ans dans l'ancienneté moyenne des salariés de la branche.

Dans le secteur du déménagement, l'ancienneté est la plus élevée avec 12 années et demi dans le même établissement.

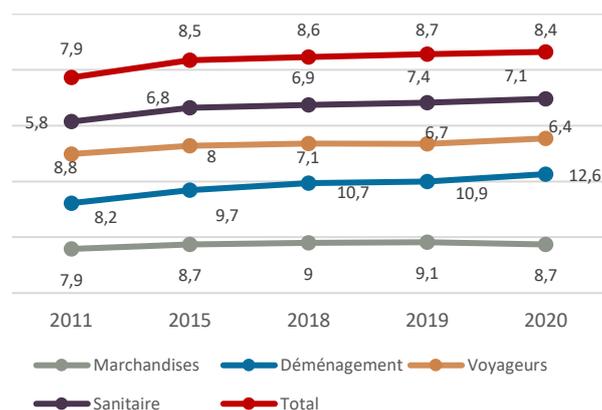
Nous constatons un turn over plus important en transport de voyageurs : 6 années et demi et en transport sanitaire : un an.

1. Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2020 (en années)



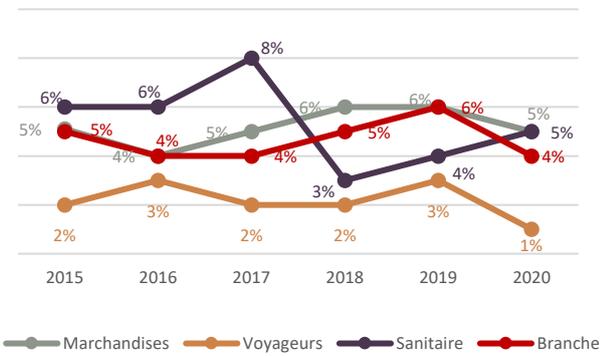
Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

2. Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

3. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



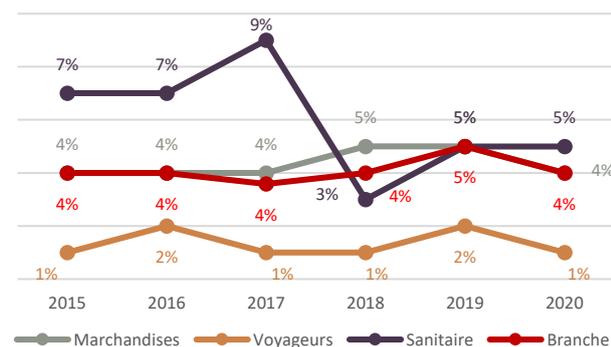
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

4% de jeunes dans la branche

Cette part des jeunes a reculé par rapport à 2019 (+6%). Ce recul est principalement observé en transport de voyageurs, avec 2 points de moins en un an.

On constate que dans la famille de métiers conduite, les jeunes sont aussi nombreux, à hauteur de 4% dans la branche. C'est en transport sanitaire qu'ils sont plus nombreux et représentent 5% des conducteurs.

4. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

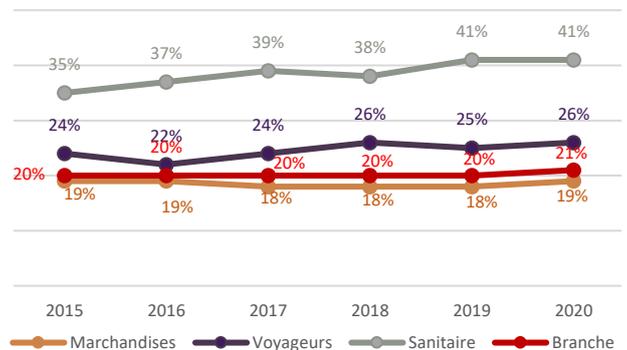
La part des femmes se stabilise à 21%

Les femmes représentent 21% des effectifs de la branche. C'est dans le transport de personnes que le taux de féminisation est le plus élevé : 41% dans le transport sanitaire et 26% dans le transport de voyageurs. Cependant, ces secteurs représentent à eux deux moins de 18% de l'ensemble des effectifs de la branche, tous sexes confondus.

En conduite, 10% des postes sont exercés par des femmes.

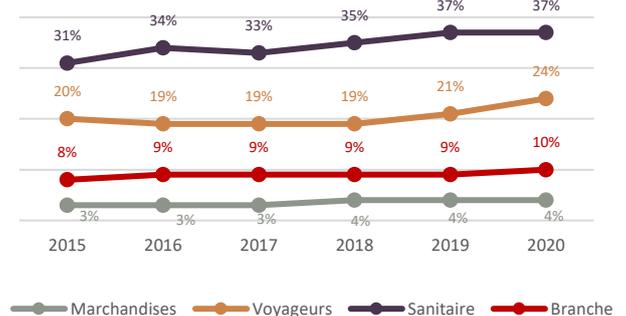
Dans le transport routier de voyageurs, les postes de conduite sont occupés à 26% par des femmes. C'est dans le transport sanitaire que la part des femmes est la plus élevée avec 41% de salariés.

5. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

6. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité

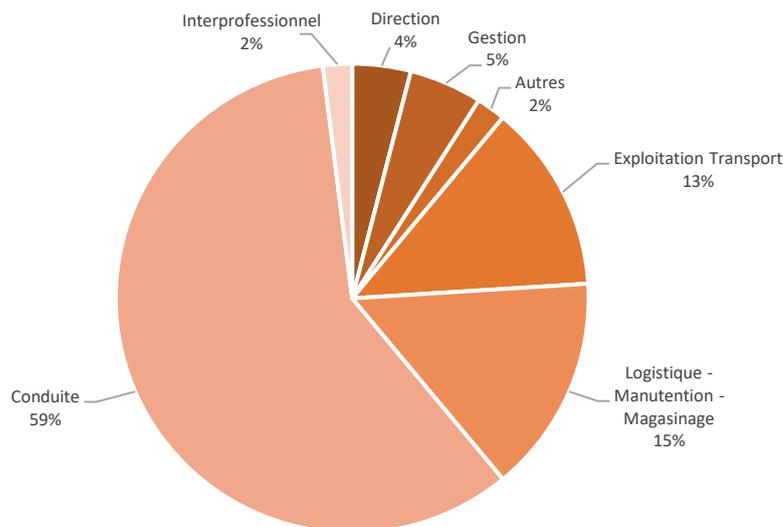


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La typologie des métiers

Activités Marchandises

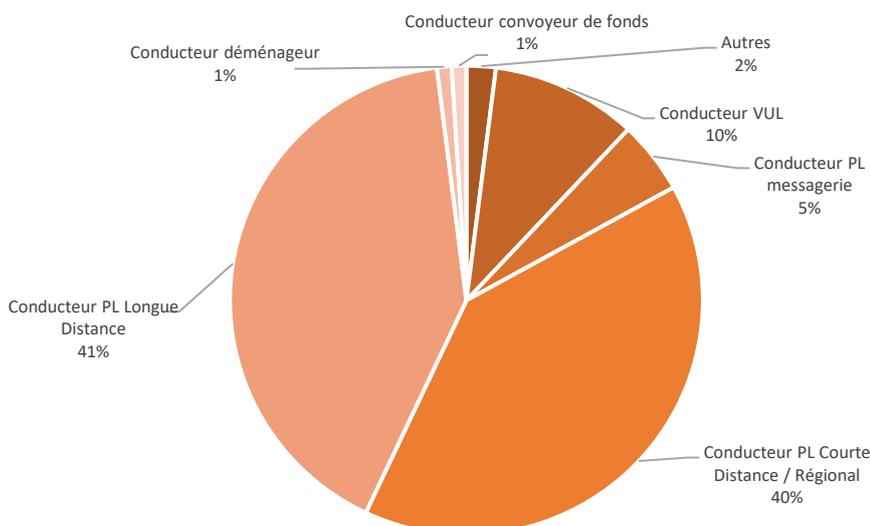
Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 59 % des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 45 825 personnes au 31 décembre 2020.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2020

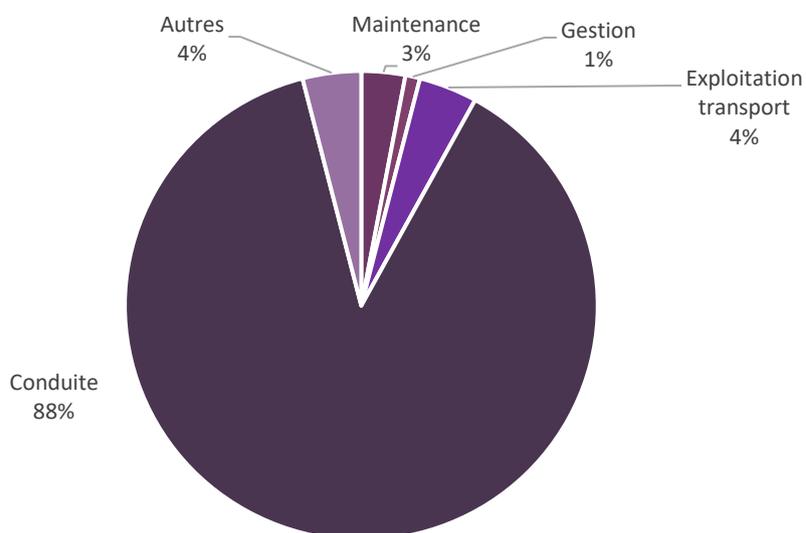


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 40 % des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

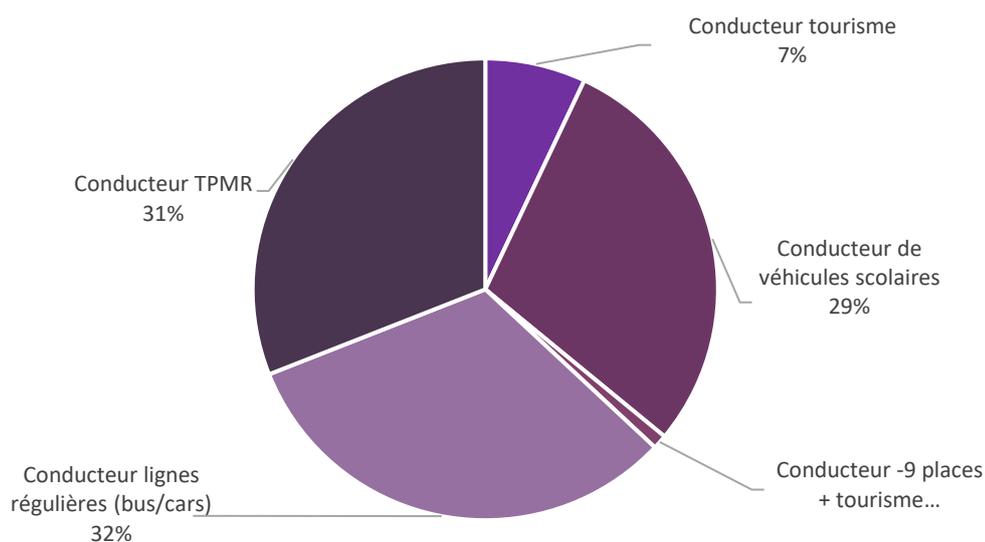
Transport de Voyageurs

Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : La famille professionnelle Exploitation Transport représente 4 % des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 422 personnes au 31 décembre 2020.

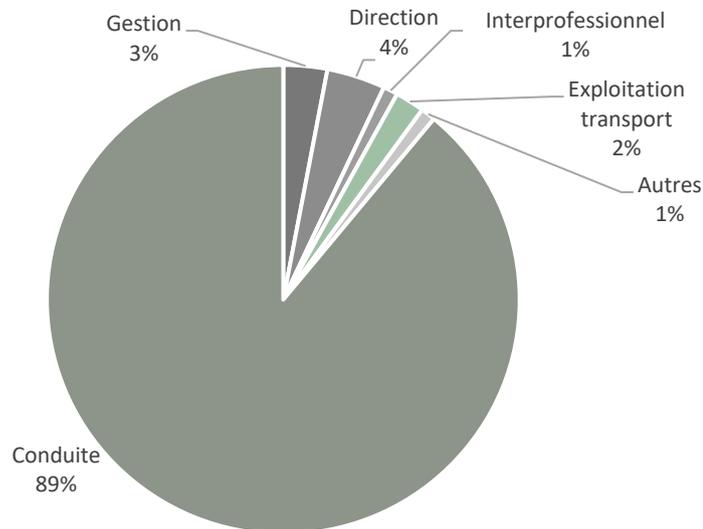
Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : 1 % des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 9 places.

Transport Sanitaire

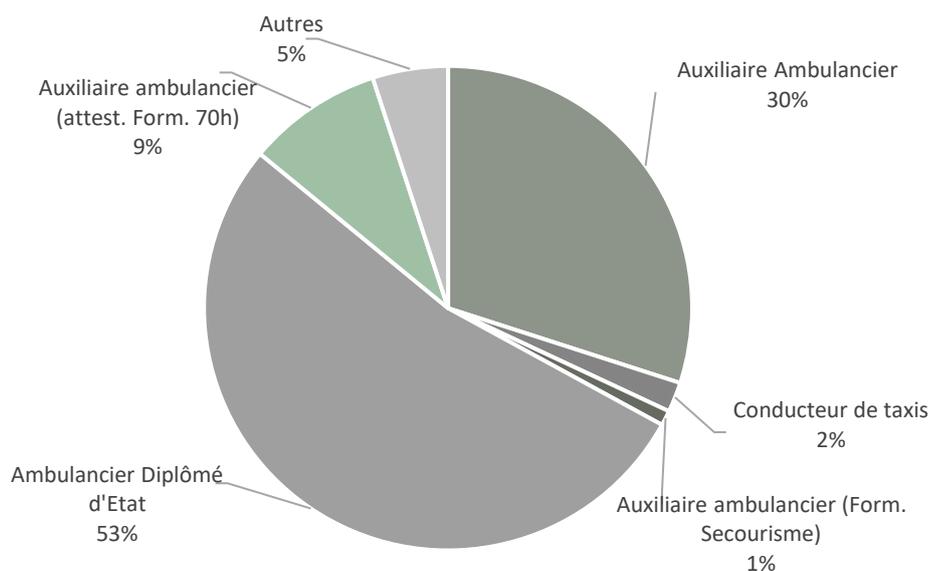
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente 4 % des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 241 personnes au 31 décembre 2020.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2020

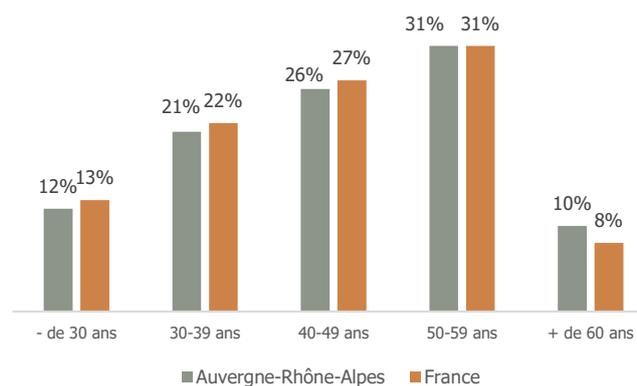


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 40 % des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Auxiliaires Ambulanciers.

La démographie

1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/ 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Plus d'un salarié sur trois dans la Branche a moins de 40 ans

En 2020, la branche ne comptabilise que 12% des effectifs de moins de 30 ans en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette tendance se retrouve également au niveau national à hauteur de 13%.

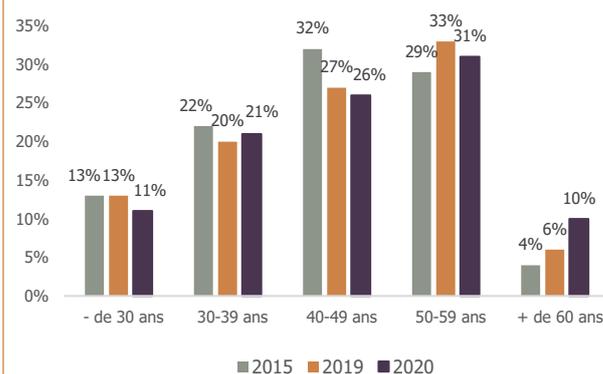
Parallèlement, les plus de 40 ans représentent 67% des effectifs en région.

En cinq ans, on s'aperçoit que les plus de 60 ans ont doublé en termes d'effectifs. En 2015, ils représentaient 5% des effectifs salariés contre 10% en 2020.

A contrario, les 40-49 ans sont moins présents en 2020 (26%) qu'en 2015 (31%).

Il y a donc bien une accentuation du vieillissement de la population dans tous les secteurs.

2. Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En moyenne, les salariés sont âgés de 44 ans et demi

Il est le plus bas dans le transport sanitaire (moins de 42 ans), tandis qu'il est proche de 52 ans et demi dans le transport routier de voyageurs. Il est vrai que le métier de conducteur est souvent un métier de reconversion et de deuxième partie de carrière, en particulier dans le transport routier de voyageurs.

La réforme de l'âge minimal d'accès dans la profession devrait toutefois permettre d'attirer dans les prochaines années de nouveaux profils de candidats aux postes de conducteurs dans les entreprises de transport routier de voyageurs.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2018	2019	2020
Marchandises	43,9	44,0	44,7
Voyageurs	49,3	48,7	52,5
Sanitaire	41,0	41,7	41,9
Branche	44,5	44,5	45,5

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2018	2019	2020
Conduite en marchandises	44,5	44,6	45,3
Conduite en voyageurs	50,5	49,9	53,5
Conduite en sanitaire	40,1	41,2	41,4
Exploitation transport	41,9	41,6	41,8
Logistique	42,4	43,1	43,1
Autre	45,4	45,2	45,2

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les conducteurs en transport sanitaire sont les plus jeunes salariés tous métiers confondus de la branche, avec un âge moyen de presque 41 ans et demi.

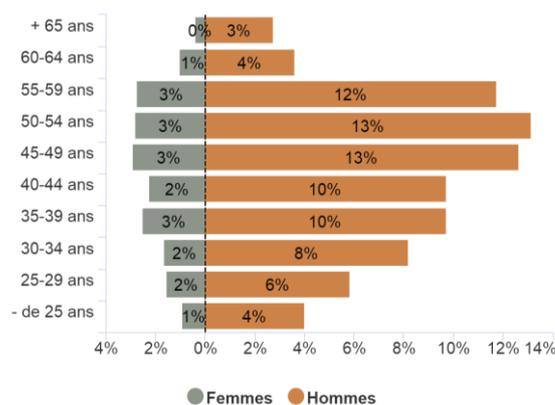
Les métiers de l'exploitation transport et de la famille de métiers logistique sont également sur les âges moyens les plus faibles avec respectivement presque 42 ans à l'exploitation transport et plus de 43 ans en logistique.

Les conducteurs routiers de voyageurs sont à contrario les plus âgés avec une moyenne de quasiment 53 ans et demi. Nous constatons que c'est le métier pour lequel l'âge moyen évolue le plus vite. En deux ans, les conducteurs routiers en voyageurs ont vieilli de près de 3 ans.

Dans l'activité marchandises entendue au sens large, on compte à peu près autant de salariés de moins de 45 ans (48%), que de salariés de plus de 45 ans.

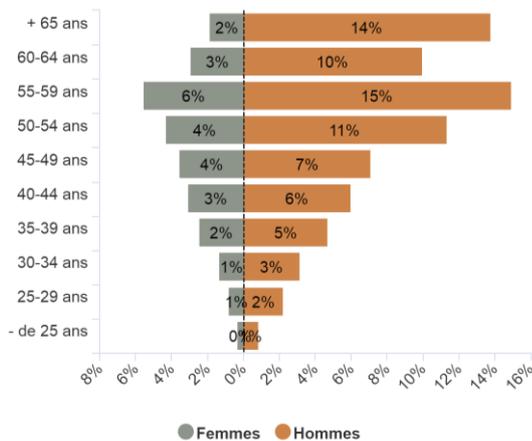
- La tranche d'âge 45-54 ans représente 32% des salariés. Cependant, on observe une baisse du nombre de salariés dans cette tranche : 5% en deux ans.
- 36% des effectifs ont moins de 40 ans.
- Les plus de 45 ans représentent 55% des salariés. Après 60 ans, les hommes (7%) sont plus représentés que les femmes (1%).
- A l'opposé, les jeunes de moins de 25 ans représentent seulement 5% des effectifs et sont majoritairement des hommes.

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

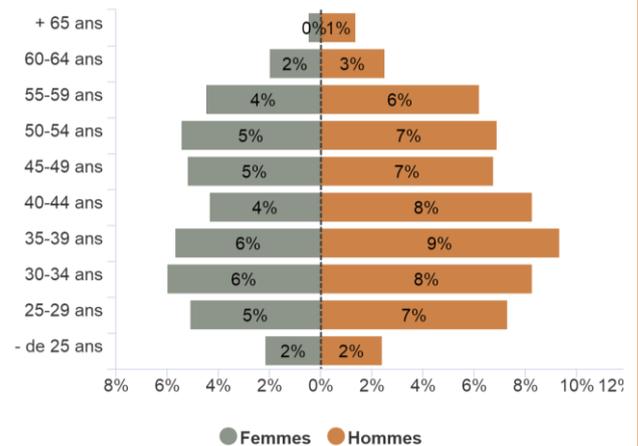
En transport sanitaire, les moins de 40 ans sont les plus nombreux du secteur représentant 45% des salariés. Cependant, ils ont baissé de deux points en deux ans, démontrant que ce secteur subit lui aussi le vieillissement de la population.

- Les moins de 50 ans sont 69%.
- Les plus de 60 ans représentent 6% des salariés en transport sanitaire, alors qu'ils étaient 4% en 2019.

En transport routier de voyageurs, on ne recense que 23% de salariés de moins de 45 ans.

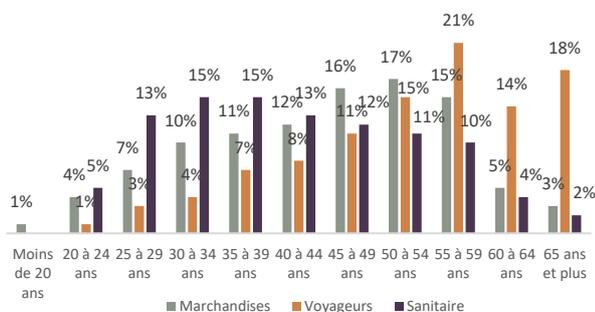
- Les 50 ans et plus représentent 65% des salariés.
- 29% des salariés ont 60 ans et plus, contre 15% en 2019.
- Les femmes sont plus présentes après 60 ans en 2020 qu'en 2019 : 5% en 2020 contre 2% en 2019.
- Les jeunes de moins de 25 ans dans ce secteur d'activité ne représentent que 1% en 2020, alors qu'en 2019, ils étaient 3%.

8. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

9. Structure par âge dans la conduite en 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge d'entrée dans le métier de conducteur routier est encadré par des textes réglementaires qui prévoient deux schémas de qualifications possibles :

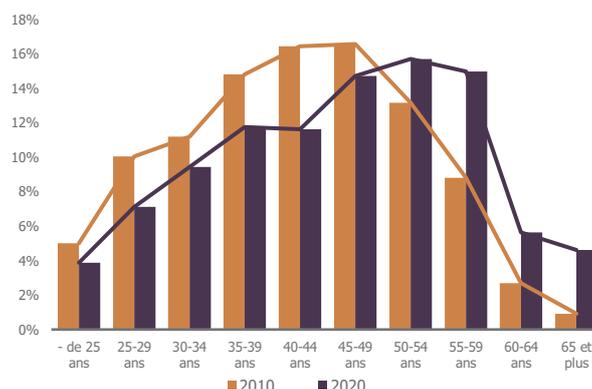
- Une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministère du travail et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale. Par cette voie, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans pour le transport routier de marchandises et 21 ans pour le transport routier de voyageurs.
- Une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire), qui s'accompagne d'une condition d'âge plus élevée pour entrer dans le métier de conducteur : 21 ans en transport routier de marchandises et 23 ans en transport routier de voyageurs. Pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'Etat d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

Toutes ces raisons expliquent que seulement 11% des effectifs salariés de la famille Conduite ont moins de 25 ans.

A noter, qu'un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite pourra ainsi s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national et à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national.

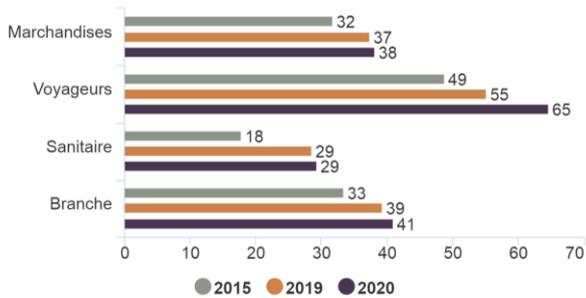
La comparaison de la structure à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la branche met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. Alors que les moins de 45 ans représentaient 41% des effectifs salariés en 2010, leur proportion est tombée à 32% en 2020.

10. Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

10. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement exprime le rapport entre les salariés de plus de 50 ans sur l'effectif total. Plus le taux est fort et plus la proportion des plus de 50 ans est forte. Il montre cette année encore la problématique liée au vieillissement de la population observée et des forts enjeux de remplacement des départs à la retraite.

Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les dix années à venir, et depuis la réforme des retraites, dans les douze prochaines années au moins.

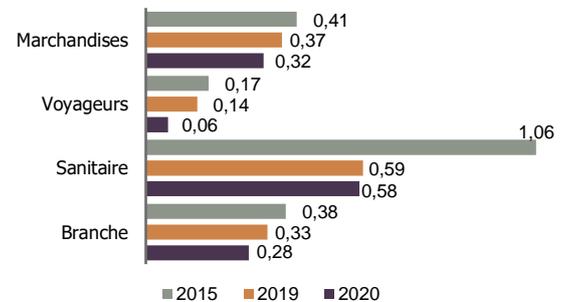
La proportion de salariés de la branche de plus de 50 ans a augmenté en 2020 (41% contre 39% en 2019).

Dans le transport de voyageurs, 65% des salariés appartiennent à cette tranche d'âge, contre 29% en transport sanitaire.

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans. Lorsque l'indicateur est inférieur à 1, ce qui est le cas pour tous les secteurs d'activité de la branche (3 fois plus en moyenne sur l'ensemble de la branche), cela signifie que les plus de 50 ans sont plus nombreux que les moins de 30 ans, avec néanmoins de fortes disparités sectorielles : de 1,7 fois plus nombreux dans le transport sanitaire à 16,6 fois plus nombreux dans le transport routier de voyageurs.

Un taux de relève faible associé à un taux de renouvellement élevé, entraîne des tensions structurelles sur le marché de l'emploi (pénurie de main d'œuvre).

11. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La formation dans la Branche

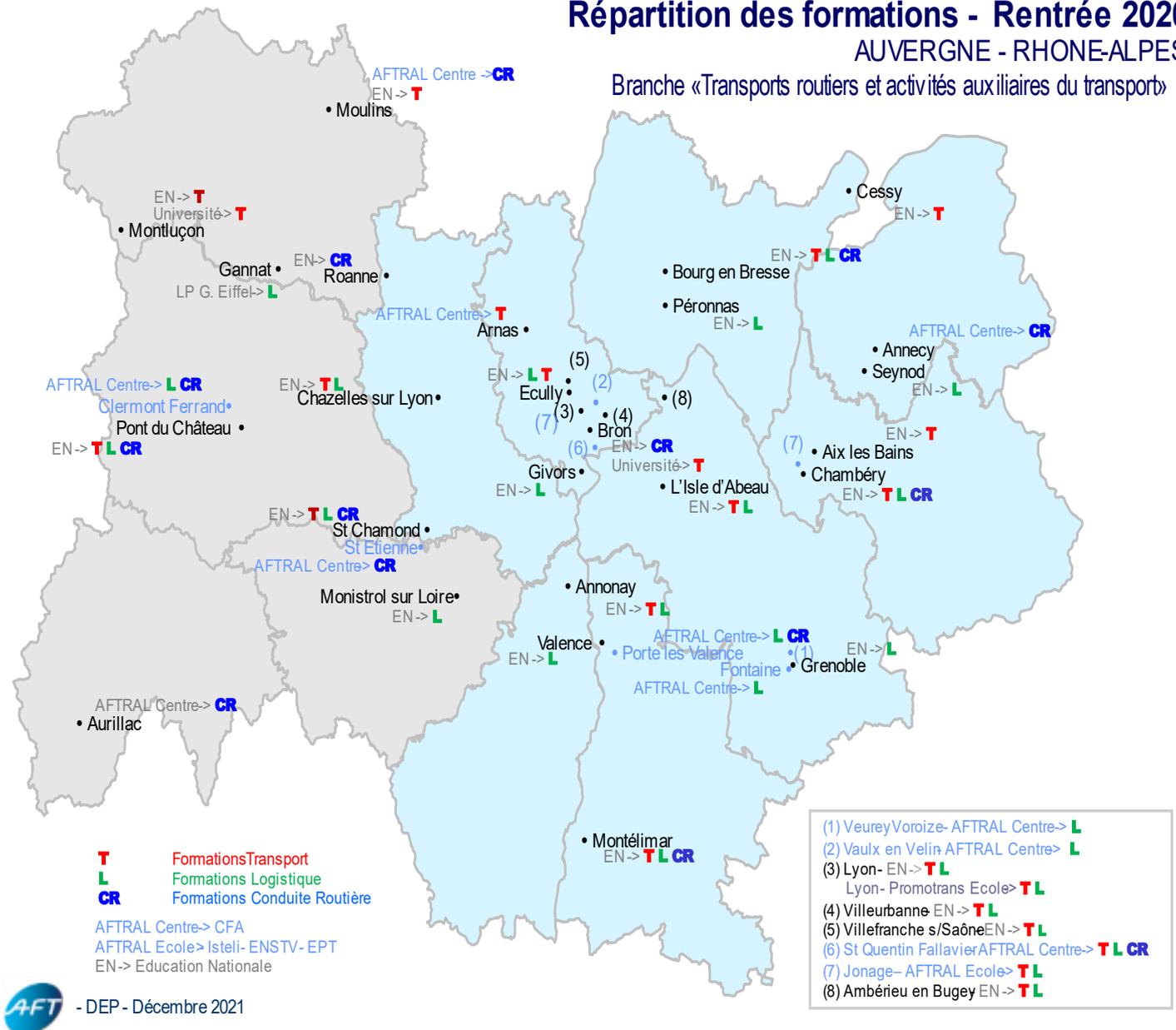
La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2020-2021

Répartition des formations - Rentrée 2020

AUVERGNE - RHONE-ALPES

Branche « Transports routiers et activités auxiliaires du transport »



Les effectifs formés en transport et logistique

1. Diplômes d'Etat délivrés en 2020

	2020	Taux de réussite	Evolution 2020/2019	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	209	97%	-9,1%	2%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	175	86%	-1,7%	9%
CAP Déménageur sur VUL	3	100%	-25%	
CAP Transport Fluvial	6	100%	-33,3%	
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	137	87%	18,1%	4%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	366	96%	-1.1%	47%
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport Fluvial	7	88%	-12,5%	
BAC Pro Transport	136	88%	17,2%	19 %
BTS Transport et prestations logistiques	203	80%	62,4%	23%
Manutention – magasinage				
BEP Logistique et transport	343	92%	5,5%	12%
CAP Opérateur/opératrice logistique	135	95%	10,7%	7%
BAC Pro Logistique	227	86%	6,1%	13%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	156	91%	-13,8%	3%
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	102	87%	1,0%	
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	34	83%	36,0%	6%
TOTAL	2 239	90%	5.4%	16%

2. Titres professionnels délivrés en 2020

	2020	Taux de réussite	Evolution 2020/2019	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	86	89 %	13 %	41 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 192	65 %	-27 %	8 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	117	70 %	-47 %	7 %
Conducteur de transport en commun sur route	636	58 %	-17 %	16 %
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	4	80 %	33 %	100 %
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	48	86 %	-6 %	15 %
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	58	69 %	16 %	17 %
Technicien d'exploitation du transport terrestre de marchandises	9	90 %	-44 %	11 %
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	11	85 %	-27 %	45 %
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	20	87 %	0 %	20 %
Agent magasinier	21	84 %	-42 %	24 %
Cariste d'entrepôt	111	89 %	22 %	8 %
Préparateur de commandes en entrepôt	336	89 %	-29 %	23 %
TOTAL	2 649	68 %	-24 %	14 %

3. Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la Branche en 2020

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Direction-Encadrement	Total	Taux de féminisation
2018	232	162	122	0	9	525	10%
2019	216	209	139	0	43	607	14%
2020	244	319	159	0	103	825	18%

Source : AFT – DEP, AFTRAL, PROMOTRANS

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2018	367	255	11	1	209	843	43%
2019	494	285	6	5	211	1001	38%
2020	200	39	1	1	48	289	29%

Source : OPCO Mobilités

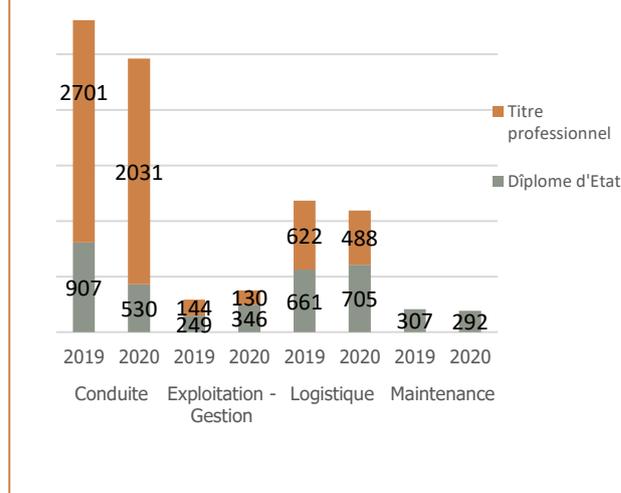
Porté par la réforme de 2018 et le plan « 1 jeune, 1 solution » lancé en juillet 2020 pour aider les jeunes dans la crise, l'apprentissage a connu une hausse de 35% en 2020 dans l'ensemble du secteur privé de l'économie.

Dans les entreprises de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport, ces mesures ont été efficaces puisque le nombre d'apprentis a progressé de 35%.

On remarque que le taux de féminisation progresse également (+8 points en 2 ans) tous métiers confondus.

En revanche, le nombre de contrats de professionnalisation a diminué de 72% en 2020, après une belle progression en 2019. Cette évolution n'est pas propre à la branche : au niveau de l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, le nombre de nouveaux contrats de professionnalisation signés a baissé de 48% en un an. Elle s'explique par le fait que les contrats d'apprentissage ont été préférés aux contrats de professionnalisation compte tenu des mesures de soutien à l'apprentissage adoptés depuis 2018 par le gouvernement.

4. Qualification délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

5. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2020	Evolution 2019/2020
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	86	13,2 %
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 192	-27,1 %
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	117	-47,3 %
CAP Conducteur routier marchandises	209	-9,1 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	175	-1,7 %
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	137	18,1 %
CAP Déménageur sur VUL	3	-25 %
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	2 083	-12%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	636	-18 %
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	400	-1%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	366	-1.1 %

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Le nombre de diplômes d'état délivrés en transport et en logistique progresse de 5,4%.

En effet, les conditions d'obtention des examens en 2020 ont été modifiés dû au contexte sanitaire, avec le remplacement des épreuves sur table par l'évaluation en contrôle continu. Ainsi, le nombre de diplômés sur les formations préparant aux métiers des familles professionnelles « exploitation-gestion » sont en forte hausse : 62,4% en BTS Transport et prestations logistiques.

En revanche, on observe une diminution du nombre de diplômés dans la famille « conduite » : -33% en CAP transport fluvial, -25% en CAP VUL, -9,1% en CAP conducteur routier de marchandises.

En ce qui concerne la délivrance des titres professionnels, on constate une baisse de 24%. Dans la famille de métiers « conduite », la baisse est importante dans la délivrance des titres professionnels en transport routier de marchandises de conducteur sur porteur (-27,1%) et sur tous véhicules (-47%). En transport routier de voyageurs, le nombre de délivrance de titres professionnels de conducteur de transport en commun sur route a chuté de 18%.

Au niveau des dispositifs de financement soutenus par l'OPCO Mobilités, on observe une nette baisse des formations, tant en contrat de professionnalisation, qu'en financement de POEC.

A noter que les organismes de formation ont été fermés pendant deux mois pendant le premier confinement en 2020. A leur réouverture, les jauges d'accueil de stagiaires étaient limitées. Il a été difficile de rattraper le retard sur le reste de l'année.

6. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2020 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	200	39	1	1
	-60%	-86%	-83%	-80%
Plan de développement des compétences				
Entreprises - 11 salariés	860	43	129	6
	-45%	-88%	-100%	-73%
Entreprises + 11 salariés	5 860	345	1 390	86
	-37%	-83%	-37%	-5%
Autres dispositifs de formation				
POEC	269	10	37	0
	0%		37%	0%
Ensemble	7 189	437	1 557	93
	-41%	-85%	-44%	-23%

Source : OPCO Mobilités

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2020

Placement des sortants 2020 de formations Transport - Logistique en Auvergne-Rhône-Alpes

Caractéristiques Population formée

1 128 lycéens, étudiants, apprentis

93% de diplômé(e)s / certifié(e)s

Age moyen des sortants de formation : **20,0**

Conduite Routière



38%

Logistique



36%

Transport



26%

Masculin



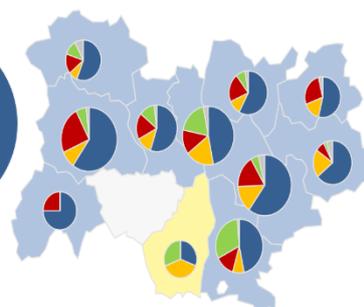
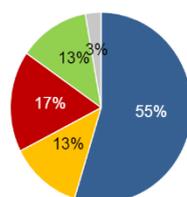
90%

Féminin



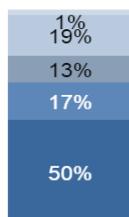
10%

Situation 6 mois après la fin de la formation

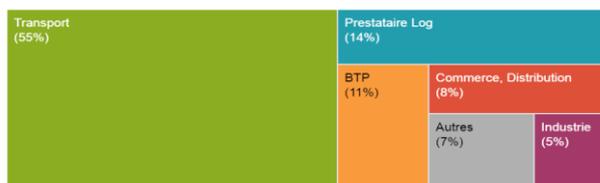
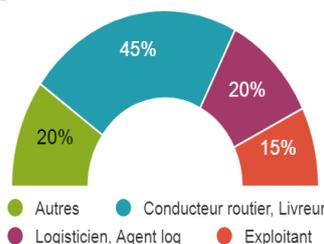


● Emploi
● Alternance
● Recherche d'emploi
● Poursuite d'études
● Inactivité ou autre situation

Emploi



● Autres contrats
● Alternance
● Intérim
● CDD
● CDI



1128 lycéens, étudiants, apprentis sortis en 2020 des écoles et CFA AFRAL et Promotrans ainsi que des établissements de l'Education Nationale suivis par l'AFT ont répondu aux enquêtes de placement six mois après la fin de leur formation en transport et logistique.

Sortis d'une formation délivrée par l'Education Nationale, 46% sont en emploi et 20 % poursuivent des études. Ils restent dans un emploi dans la branche à hauteur de 66%.

Concernant les apprentis, 70% sont en emploi et parmi eux 70% ont un emploi dans la branche. 22 % sont en recherche d'emploi.

Parmi ceux qui sont en entreprise

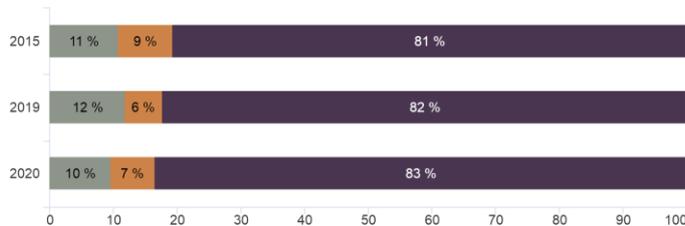
	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (intérim, CAE, saisonnier, autres situations d'emploi)	% des placements dans le secteur Transport-Logistique)
Total Education Nationale	46%	20%	14%	36%	20%	26%	19%	66%
Total Apprentissage	70%	0,40%	22%	68%	14%	10%	8%	70%

A noter que les apprentis formés en Diplôme « d'Etat Ambulancier » sont 89% à être en emploi suite à leur formation. Et parmi ceux qui sont en entreprises 85% sont en poste d'ambulancier (89%) ou d'auxiliaire ambulancier (8%).

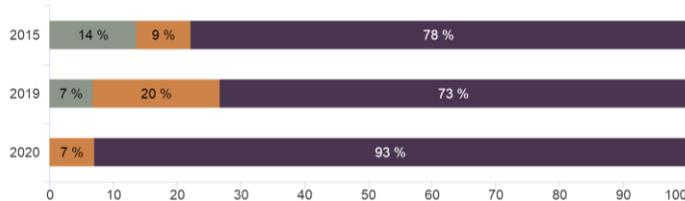
La dynamique de l'emploi

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

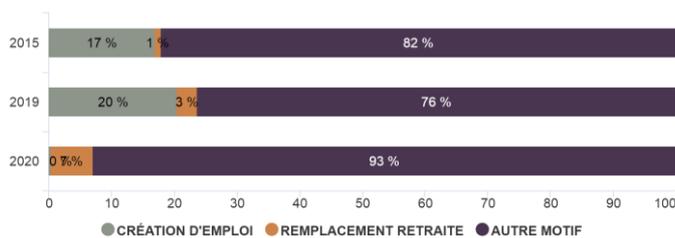
Activités marchandises



Transport de voyageurs

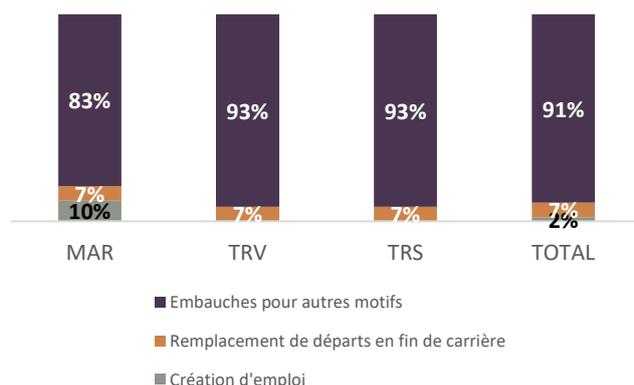


Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

2. Répartition par type d'embauches 2020



Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Baisse des embauches pour création d'emploi dans la branche

Dans la branche, les embauches destinées à accroître les capacités de production ont été moins nombreuses que les embauches motivées par le remplacement de départs en fin de carrière (départs à la retraite et congés de fin d'activité).

Seulement 2% des embauches dans la branche sont motivées par la création d'emplois.

Le transport routier de marchandises est à la marge, étant donné que 10% des embauches sont dûs à des créations d'emploi, contre 7% pour des remplacements de fin de carrière.

Néanmoins, les secteurs du transport routier de voyageurs et du transport sanitaire n'ont pas créés d'emplois.

3. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

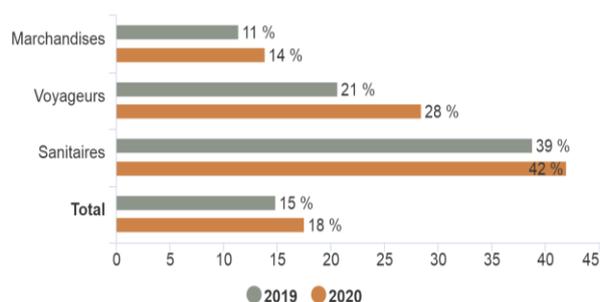
	2019	2020	EVOLUTION
Marchandises	8 637	7 796	-9,7 %
Voyageurs	169	118	-30,5 %
Sanitaire	12	9	-20,8 %
Branche	8 818	7 923	-10,2 %

Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

98% des intérimaires sont embauchés dans l'activité marchandises.

Au niveau de la branche, les entreprises ont eu peu recours à l'intérim en 2020. Cette situation est encore plus marquée en transport routier de voyageurs.

4. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

18% des embauches concernent des femmes. C'est surtout en transport sanitaire que les embauches de femmes sont présentes (42%) et ont progressé de 3% en un an. Il faut souligner la progression du transport routier de voyageurs qui a embauché en 2020 28%, contre 21% en 2019.

La part des femmes dans la branche a évolué de 3% en 2020.

Les femmes ont moins postulé à nos métiers en 2020, qu'en 2019.

Elles se positionnent davantage sur des emplois d'organisation en transport de marchandises (46%) et d'encadrement (30%).

5. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2020

	Part des femmes	Evolution 2019/2020 (en points)	Evolution 2019/2020 (taux de variation)
Magasinage, manutention et déménagement	25 %	0 point(s)	-1,5 %
Organisation de la circulation des marchandises	46 %	2 point(s)	0 %
Personnel d'encadrement logistique	27 %	-1 point(s)	2,0 %
Personnel de conduite du transport routier	9 %	0 point(s)	1,4 %
Personnel d'encadrement du transport routier	30 %	-1 point(s)	-12,3 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	20 %	0 point(s)	-1,0 %
Ensemble du marché du travail régional	52 %	-1 point(s)	-5,5 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT,

6. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2020

	Part des femmes	Evolution 2019/2020 (en points)	Evolution 2019/2020 (taux de variation)
Conduite de marchandises sur longue distance	4 %	0 point(s)	7,8 %
Courses et livraisons express	19 %	-1 point(s)	-9,1 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	6 %	0 point(s)	9,6 %
Conduite de transport de particuliers	17 %	1 point(s)	2,5 %
Conduite de transport en commun sur route	17 %	-1 point(s)	-9,5 %
Conduite de véhicules sanitaires	37 %	2 point(s)	-1,0 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

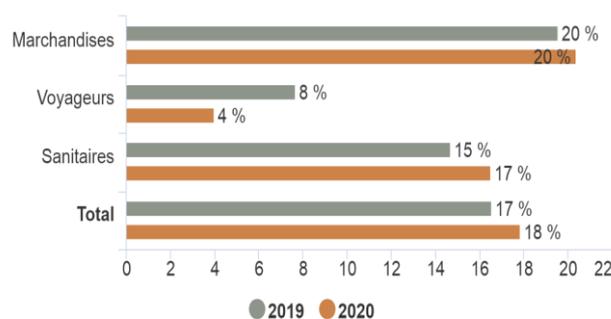
En conduite, presque 4 femmes sur dix se positionnent sur de la conduite de véhicules sanitaires.

4% de femmes sont inscrites sur des postes de conduite de marchandises sur longue distance.

Au niveau des jeunes de moins de 25 ans, la proportion des embauches continue de progresser. En 2020, 18% des embauches ont été pourvues par les jeunes de moins de 25 ans, contre 14% en 2018.

C'est en transport de marchandises que l'embauche des jeunes de moins de 25 ans est la plus forte (20%). Elle reste identique à l'année 2019.

7. Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

8.Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2020

	Part des jeunes	Evolution 2019/2020 (en points)	Evolution 2019/2020 (taux de variation)
Magasinage, manutention et déménagement	16 %	0 point(s)	-4,1 %
Organisation de la circulation des marchandises	12 %	0 point(s)	-4,7 %
Personnel d'encadrement logistique	8 %	1 point(s)	22,4 %
Personnel de conduite du transport routier	8 %	0 point(s)	3,1 %
Personnel d'encadrement du transport routier	11 %	1 point(s)	0 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13 %	0 point(s)	-2,0 %
Ensemble du marché du travail régional	13 %	-1 point(s)	-9,3 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Sur les métiers de la conduite, les jeunes de moins de 25 ans sont embauchés davantage sur le métier de courses et livraisons express (16%) et sur le métier de conducteur de véhicules sanitaires (11%).

En revanche, les jeunes de moins de 25 ans sont moins présents en transport routier de voyageurs : les demandes d'emplois de conducteur de transport en commun sur route (2%) ou transports de particuliers (3%).

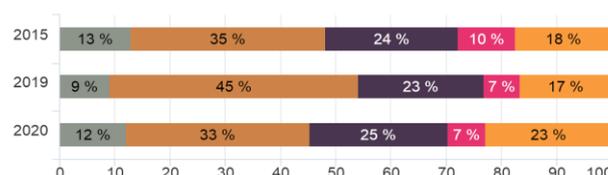
9.Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2020

	Part des jeunes	Evolution 2019/2020 (en points)	Evolution 2019/2020 (taux de variation)
Conduite de marchandises sur longue distance	5 %	0 point(s)	-7,4 %
Courses et livraisons express	16 %	0 point(s)	11,1 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	12 %	0 point(s)	10,9 %
Conduite de transport de particuliers	3 %	0 point(s)	-32 %
Conduite de transport en commun sur route	2 %	0 point(s)	15,1 %
Conduite de véhicules sanitaires	11 %	0 point(s)	-24,2 %

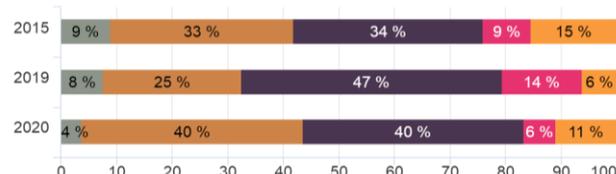
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

10.Motifs de départs des salariés employés, par activité

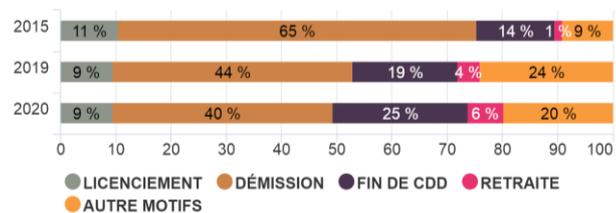
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



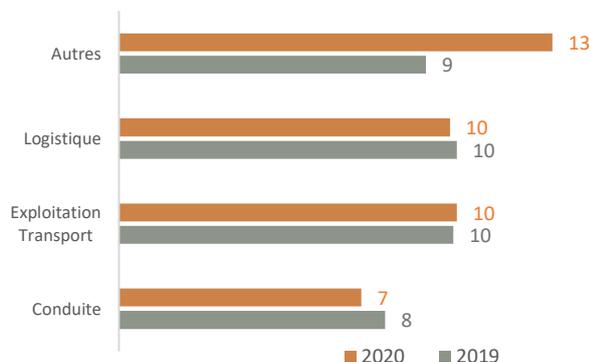
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La démission est le principal motif de départ des salariés de la branche

Dans le transport sanitaire, 40% des départs sont dû à des démissions, contre 33% dans le transport routier de marchandises.

Dans le transport routier de voyageurs, la proportion des départs pour démission et identique aux départs pour fin de CDD (40%). A noter qu'en 2019, dans le transport routier de voyageurs, le motif de fin de CDD était le plus fréquent avec 49% des départs et 24% de démissions.

11. Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

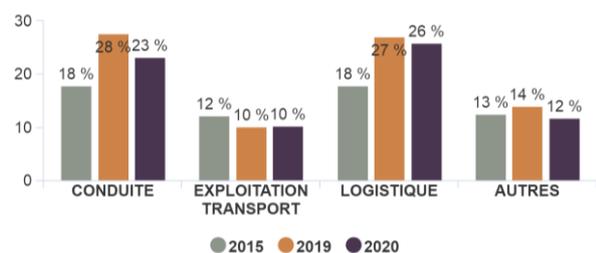
Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Plus il est élevé, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année.

En 2020, il a baissé au niveau de la branche et notamment au niveau de la famille de métiers conduite (-5%).

L'ancienneté moyenne dans le même établissement en conduite est de 8 ans

L'ancienneté la plus élevée est dans les familles professionnelles exploitation transport et logistique et a tendance à stagner depuis plusieurs années.

12. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La prospective globale pour la région

Des prévisions d'emploi favorables qui expriment clairement la reprise économique dans la Branche.

L'exercice de projection tend à évaluer les effectifs de la branche et en particulier ceux des personnels de conduite pour les années 2021, 2022 et 2023.

Estimation des effectifs au 31 décembre 2021

Les membres de l'OPTL Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunis en novembre 2021 pour estimer les prévisions des effectifs par secteur d'activité au 31 décembre 2021. Les prévisions sont positives et montrent un dynamisme économique.

	Effectifs salariés au 31/12/2021 estimés	Variation de l'ensemble des effectifs 2021/2020 (en % et en effectifs)
Marchandises (TRM, DEM, LOC, AUX, PRL)	80 208	6,1% 4 630
Voyageurs	13 178	0,7% 88
Transport sanitaire	5 985	5,9% 334
Ensemble BRANCHE	99 371	5,4% 5 052

L'OPTL Auvergne-Rhône-Alpes a estimé que sur l'année 2020, les effectifs salariés devraient augmenter de 5,4%, portant les effectifs à 5 052. Cette estimation se fonde sur les données disponibles quant à l'évolution de l'activité et de l'emploi sur les trois premiers trimestres communiqués par l'URSSAF, et sur les travaux d'analyse et de prévisions réalisés en réunion OPTL.

Evolution des établissements ayant des projets de recrutement par activité, sur cinq ans

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TRM	817	948	1011	1073	1369	1374
TRV	331	275	28	37	26	296
DEM	86	44	106	57	70	49
LOC	68	85	33	70	76	94
AUX	265	196	248	77	235	357
PRL	94	102	77	159	87	77
TRS	361	399	128	46	38	318
Total	2 022	2 049	1 631	1 520	1 902	2 566

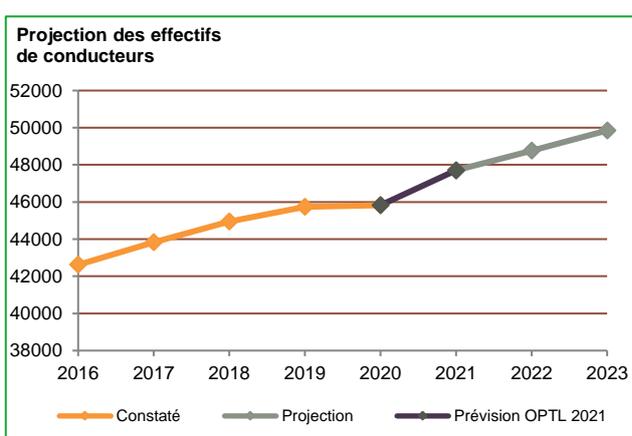
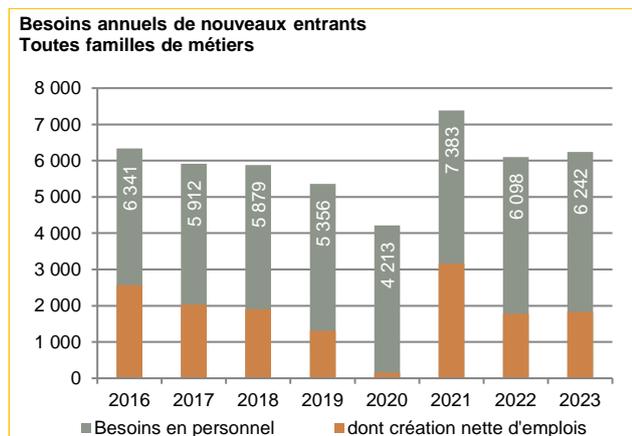
D'après les déclarations des entreprises de la branche, on estime à plus de 2 500 le nombre d'établissements ayant des projets de recrutement sur l'ensemble de l'année 2021.

Nombre d'établissement déclarant éprouver des difficultés par famille professionnelle et par secteur

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Conduite	1 213	325	13	75	120	15	293	2 054
Exploitation Transport	103	86	0	22	132	14	5	362
Autre	76	4	40	18	115	14	38	305
Logistique	62	0	1	1	19	29	1	113
TOTAL	1 454	415	54	116	386	72	337	2 834

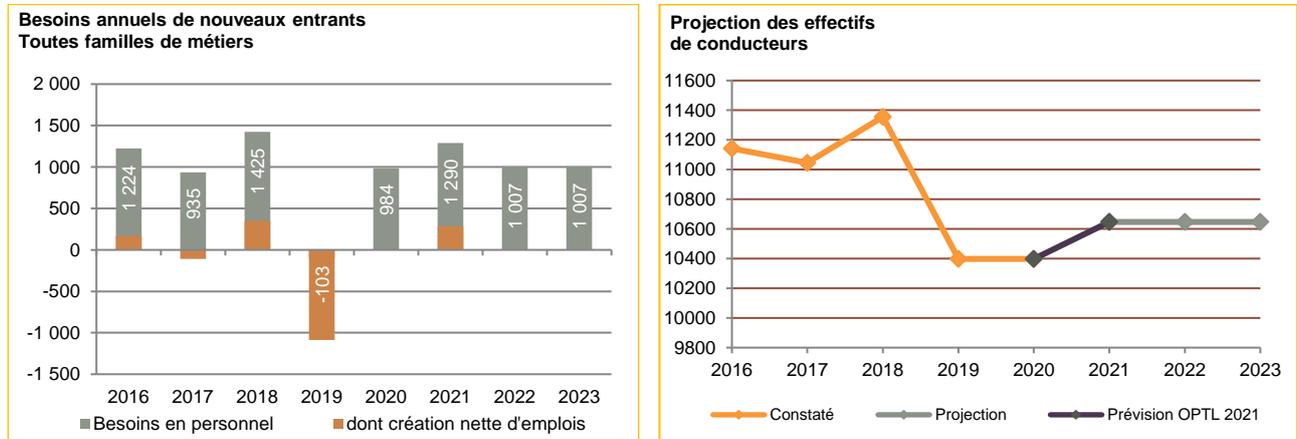
Près de 3 000 recrutements sont jugés difficiles par les établissements. 72% de ces recrutements concernent des postes de conducteurs.

Zoom sur les besoins en emploi dans l'activité marchandises



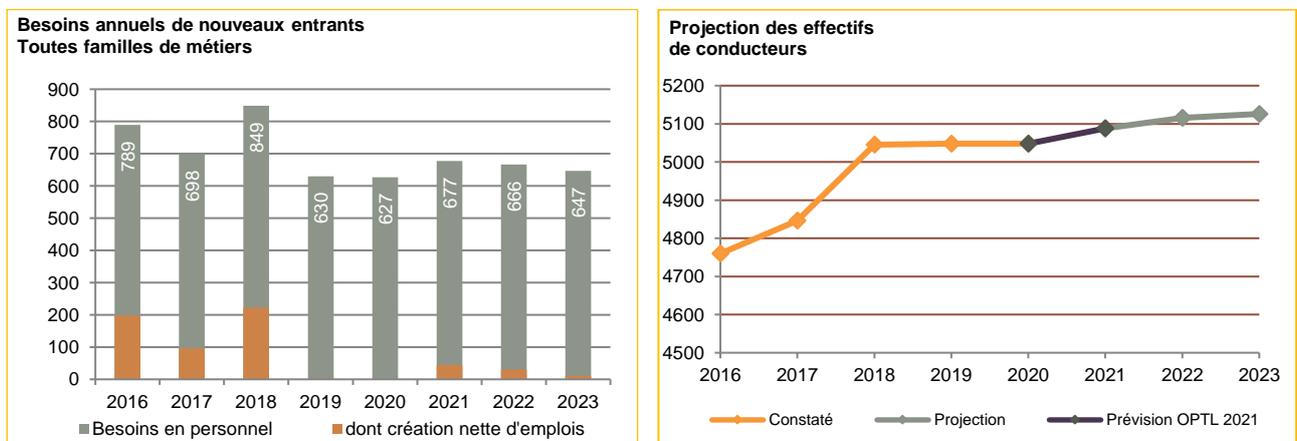
Les besoins annuels de nouveaux entrants correspondent aux besoins induits chaque année par les créations nettes d'emploi et aux besoins annuels en remplacement (départ à la retraite, en congés de fin d'activité et turn over classique). Le besoin des entreprises en nouveaux entrants (tous métiers confondus) dans l'activité marchandises est estimé à plus de 6 000 en 2022. A savoir que plus de 3 600 de ces besoins concernent les conducteurs routiers.

Zoom sur les besoins en emploi dans le transport routier de voyageurs



Le besoin des entreprises en nouveaux entrants (tous métiers confondus) dans le transport routier de voyageurs est estimé à plus de 1 000 en 2022, dont près de 900 conducteurs routiers.

Zoom sur les besoins en emploi dans le transport dans le transport sanitaire



Le besoin des entreprises en nouveaux entrants (tous métiers confondus) dans le transport sanitaire est estimé à près de 650 en 2022. Les besoins en conducteur (ambulancier et auxiliaire ambulancier) est estimé à près de 600.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES TRANSPORT & LOGISTIQUE DE FRANCE

OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr